L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 JANVIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
F. DUVERGER, S. HARBY.
[illegible] Chartres, No. 83, entre Conti et Bienville.
Nouvelle-Orléans,
LUNDI MATIN, 23 JANVIER 1860.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à [illegible] les abonnements "à la semaine" à raison de [illegible] CENTS pour les six numéros. On [illegible] aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible]

Pour le Feuilleton, voir la 2me page

Mesure de défense.

[illegible]

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles par le steamer Circassian.

Augmentation de l'armée prussienne.

Saint-Johns, 20 janvier.—Le steamer *Circassian* rapporte que le steamship *Africa* est parti le samedi 7 du courant de Liverpool pour New-York.

On disait à Paris que lord Cowley, l'ambassadeur anglais à Paris, était sur le point de partir pour l'Angleterre, afin d'essayer de régler la question italienne sans l'intervention d'un Congrès.

Le maréchal Mc Mahon a remplacé le maréchal Vaillant dans le commandement de l'armée française en Italie, armée qui compte 50,000 hommes.

Le gouvernement sarde a protesté contre l'enrôlement de troupes autrichiennes par le pape, et le roi Victor-Emmanuel menace d'envoyer des régiments dans les Légations si ce mouvement n'est pas arrêté.

L'armée prussienne, qui avait été réduite sur le pied de paix, doit être augmentée de 35 mille hommes.

Des avis de Constantinople confirment le rapport du remplacement de Kaibrili Pacha par Rucki Pacha comme grand vizir de la Sublime Porte.

Des avis d'Australie, datés de Melbourne 17 novembre, disent que le marché avait éprouvé une dépression.

M. Graham, un spéculateur en provisions, a fait une faillite de £80,000.

Nouvelles de l'intérieur.

L'ENQUETE DE HARPER'S FERRY.

New York, 21 janv.—La correspondance télégraphique du "New York Herald" lui annonce de Washington l'arrivée de Realf, le secrétaire [illegible] d'Etat sous le vieux Brown. Il est arrivé hier du Texas sous la garde d'un officier; il sera appelé aujourd'hui devant le comité d'enquête du Sénat pour être interrogé. Realf dit que le colonel Brown écrivit au sénateur Wilson au sujet de l'enlèvement des esclaves des Etats du Sud et que la réponse de Wilson représentait le plan comme un acte de folie. Realf assure que la conduite de Brown fut entièrement indépendante de toute organisation politique, mais son témoignage implique plusieurs hommes notables de New York et de la Nouvelle-Angleterre qui étaient les soutiens de Brown dans tous ses projets.

Malles de la Nouvelle-Orléans et de Vera-Cruz.

Washington, 21 janv.—Le commodore Morgan, entrepreneur de la malle entre la Nlle-Orléans et Vera Cruz, a refusé de faire ce service plus longtemps aux conditions passées, [illegible] le montant du [illegible] de poste reçu. Le département, en conséquence, a déclaré que le service sera dorénavant fait par bâtiments à voiles.

Dissentiments dans le cabinet.

Washington, 21 janv.—Les dissentiments qui ont existé récemment entre le directeur-général des postes, M. Holt, et les autres membres du cabinet, viennent de la manière différente d'interpréter la loi relative à la restriction du service des postes. Ces divergences d'opinion ont maintenant cessé.

Balance du trésor des Etats-Unis.

La balance qui se trouve maintenant dans la caisse du trésor est au dessous de $3,900,000. Ce montant est réservé pour couvrir le déficit du département des postes et sera appliqué aussitôt que la Chambre des Représentants en aura autorisé l'appropriation dans ce but.

L'hon. Clark B. Cochrane.

Utica, 21 janv.—Le Dr Gray, surintendant de l'Asile des Fous, contredit le rapport [illegible] de la maladie de C. Cochrane [illegible]. Le docteur dit que M. Cochrane n'est pas fou, mais que son esprit a été épuisé par ses travaux professionnels au Congrès.

Législature de la Louisiane.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Baton Rouge, 21 janv.—La Chambre s'est réunie ce matin à dix heures, le président sur son siége. Cinquante-neuf membres sont présents. La prière est dite par le Rev. M. [illegible]

Après lecture du procès-verbal, le président [illegible] M. Haynes [illegible] une résolution [illegible] des finances [illegible] la Constitution, qui [illegible] taxée selon [illegible] La résolution est adoptée.

[illegible]

M. Randall présente le rapport de l'asile de St Vincent à Donaldsonville [illegible]

[illegible]

M. Allen présente aussi un bill requérant les greffiers [illegible]

La motion de M. McFee, relative au chemin de fer de Vicksburg et du Shreveport, est [illegible]

M. W. L. Knox, de la paroisse Carroll, donne avis d'un bill relatif à la construction d'un pont sur la rivière [illegible] et l'appropriation de $10,000 à cet effet.

M. Jackson, de la paroisse d'Orléans, présente le rapport de l'Asyle Catholique Allemand de St Vincent de la Nouvelle-Orléans. Le rapport est référé au comité des institutions de charité.

M. L. L. Arnaud donne avis d'un bill relatif à [illegible]

M. L. U. Dronet donne avis d'un bill relatif à l'enregistrement des naissances et des décès à la Nlle Orléans.

L'hon C. T. Bonnes présente un bill relatif à l'office de la bibliothèque de l'Etat. Ce bill donnera plein pouvoir à la Législature de nommer un bibliothécaire pour deux années. L'objet du bill est de retenir les services du bibliothécaire actuel. Le bill a passé à l'enrôlement.

Sur motion de M. Allen la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi.

COMITÉS DE LA CHAMBRE

Le comité des impressions est composé de J. R. Marks, d'Ouest Feliciana, président, et de MM Delogny, Bond, Le Blanc de St Tammany et Cage.

Des monuments publics—M. L. L. Thompkins, de la paroisse De Soto, président; MM Allen, Herron, Barton, Dupas, Gastinel et Knox, d'Est Baton Rouge.

Des affaires paroissiales—M. C. W. McRae, de la pointe-Coupée, président; MM Armant, Lee, Anderson, Bertrand, Smart et Blache.

Du pénitentiaire—M. B. R. Gantt, de St Landry, président; MM. Matthews, Smart, Voorhies des Avoyelles, White, Majioni, Bartlett, Buckner et Gray.

Des relations fédérales—M. H. Allen, de Ouest Bâton Rouge, président; MM. Phillips, Buckner Imboden, Jacques, Le Blanc d'Orléans, Pecot, Richardson, Smith et Lamothe.

Des améliorations intérieures—M. N. C. Coleman, de Madison, président; MM. Haynes, Rauney, Coombs, Descourt, Imboden, Freyre, Fuller et Alexander.

Des banques—M. W. M. Levy, de Wachita, président; Tarleton, Armant, Austin, Jacques, Berry et Allen.

Des travaux publics—M. O. S. Rousseau, de St Bernard, président; MM. Clark, Waggaman, Bond, Lane, de Jackson, Walker, Brettapt, Fish et Wilkinson.

Des affaires non terminées—M. G. P. Voorhies, des Avoyelles, président; MM Knox, d'Est Baton Rouge, Harper, Davidson, Barton, Kelbourne, Dupas, Hurst et Robson.

Des enrôlements—M. V. J. Dupuy, d'Iberville, président; MM. Matthews, Bennes, Fish, Randell, Le Blanc de l'Assomption et Marks.

Des terres et levées—M. G. B. Miller, de St-Martin, président; MM. Le Blanc de l'Assomption, Peck, Robbin, Gantt, Waggaman, McFee, Dupuy et McRae.

Des institutions de charité—M. B. Hayes, d'Est Feliciana, président; MM. Evans, Beggs, Fuller et Cotton.

Des amendements constitutionnels—M. J. L. Walker, de Winn, président; MM. Voorhies de St Martin, Bartlett, Majioni, Tompkins, Hamilton et Clarck.

De la bibliothèque d'Etat—M. A. A. Pécot, de Sainte Marie, président; MM. Dessart, Lane d'Orléans et Barry.

Des élections—M. Edward Barry de Caldwell, président; MM. Buckman, Cage, Randell, Jackson, Hamilton et McLelland.

Des réclamations—M. J. R. Evans, de Bossier, président; MM. Wise, Kilbourne, Ewing, Morgan, Lewis et Lane de Jackson.

Des finances—M. Henry Gray, de Bienville, président; MM. Brush, Austin, Majioni, Anderson, Oswald, Rousseau, Philips et Voorhies, de Saint Martin.

Du judiciaire—M. A. S. Herron, d'Est Bâton Rouge, président; MM. Davidson, Levy, McFee, Le Blanc de l'Assomption, Bush, Cotton, Bennes et Gray.

Des dépenses contingentes—M. Freithaupt de Catahoula, président; MM. Tarleton, Lindsay, Lee et Coggins.

Des plaintes—M. W. L. Knox, de Carroll, président; MM. Roubieu, Solis, Théard, Drouet, Roleau et Kearney.

Du commerce et des manufactures—M. L. Bush, de Lafourche, président; MM. Jackson, Rauney, Smith, Blache, Buckner et Morgan.

De l'agriculture—M. G. A. Brusle, d'Iberville, président; MM. Knox, de Carroll, Wise, O'Quinn, Mongrose, Wilkinson, Martin, Thérios, C. Durden.

Nouvelles de Californie de quatre jours plus récentes.—Arrivée de la malle transcontinentale.

St-Louis, 22 janvier.—La malle transcontinentale est arrivée à la station Mallot avec des nouvelles de la Californie jusqu'au 30 du mois dernier.

MM. Denver et Walls sont les principaux candidats qui concourent à l'emploi de sénateur des Etats-Unis, en remplacement du sénateur Broderick, décédé.

Une grande quantité de neige est tombée dans la vallée Carson et les habitants se trouvent dans une grande détresse. Les Indiens meurent d'inanition.

Les habitants anglais de l'île San Juan ont reçu l'ordre d'évacuer l'île jusqu'à ce que la difficulté pendante entre les Etats-Unis et l'Angleterre soit réglée par les deux puissances.

SUCCESSION McDONOGH—*Grande vente de terres*—M. J. B. WALTON, encanteur de la ville, vendra à la Bourse de l'Hôtel St-Charles, AUJOURD'HUI lundi, 23 du courant, une grande quantité de terres de valeur, appartenant à la succession de feu John McDonogh, et situées dans les paroisses d'Orléans, St-Bernard, Plaquemines, Jefferson, St-Charles, St-Jacques, Livingston, Lafourche Intérieure, Est Baton Rouge, St-Tammany, Assomption, St-Landry et Calcasieu. Les terres dont il s'agit sont comprises dans la part de la succession qui est échue en partage à la ville de la Nouvelle-Orléans.

Cette vente est une des plus considérables qui auront jamais été faites dans notre ville, et fournira aux capitalistes une occasion de faire des placements avantageux. Les conditions sont très libérales. Un cinquième du prix d'adjudication sera payé comptant et le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit.

Les catalogues et les plans lithographiés sont au bureau de l'encanteur, No 10 Bank Place.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.—On trouvera plus loin les résolutions adoptées par la législature de la Louisiane et celles adoptées par le conseil de ville de la Nouvelle-Orléans au sujet du chemin de fer de Jackson. Elles sollicitent auprès de la législature du Mississippi une prolongation du délai imposé à la compagnie pour l'achèvement du railway à travers l'Etat. On sait qu'à l'expiration du délai primitif, les droits et les privilèges accordés à la compagnie seront périmés. Il s'agit de les sauver, et nous espérons que les Chambres du Mississippi feront droit aux légitimes réclamations des actionnaires et de la population entière de la Louisiane.

CONCERT DE MLLE HEDWIDGE BRZOWSKA.—Mlle Hedwidge Brzowska, dont on connaît le beau talent, donnera vendredi prochain, 27 du courant, un grand concert à l'Odd Fellows' Hall. Elle sera secondée par l'orchestre de l'Opéra de la rue Bourbon et par plusieurs des principaux artistes de la même scène que Mlle Brzowska a gracieusement mis à sa disposition.

COFFRES FORTS À L'ÉPREUVE DU FEU.—Nous appelons l'attention sur l'annonce que M. Isaac Bridge, 83 rue des Magasins, publie aujourd'hui dans l'*Abeille*. Les coffres-forts qu'il vend à la Nouvelle-Orléans, en [illegible] d'argent, sont complètement à l'épreuve du feu. On trouvera ce sujet une attestation dans l'annonce de M. Bridge.

MMS BODET-GUEYDAN.—Nous ne saurions trop engager les dames qui veulent acheter de jolies robes de barège anglais à aller visiter les magasins de MM. Bodet et Gueydan, coin Hôpital et Condé, et Maison Rouge No 1. Elles trouveront là un bel assortiment de ces robes, à la portée de toutes les bourses.

FRANCIS FABRE.—On verra aux annonces que M. Francis Fabre, au coin des rues St Charles et Commune, a complété son assortiment de vêtements d'hiver et d'articles de toilette en général. Il les offre à sa clientèle et au public, à des prix extraordinairement réduits, parce que la saison est déjà fort avancée et qu'il désire écouler promptement son stock et le remplacer par des vêtements de printemps.

PISTOLETS ET REVOLVERS.—M. GUYON, No 20, rue St-Charles, vient de recevoir un grand choix de revolvers Adams et de pistolets Wiffin, qu'il vendra en gros et en détail, à des prix très modérés. Nous appelons l'attention des amateurs de la ville et de la campagne sur les annonces que M. Guyon publie aujourd'hui dans l'*Abeille*.

LUCAS & MASSON.—Cette maison vient de déballer un grand et magnifique envoi de nouveautés, que nous recommandons à sa nombreuse clientèle. Ces marchandises, qui proviennent des premières fabriques de France, sont remarquables de fraîcheur et d'élégance. Nous les signalons tout particulièrement aux dames. Il y a aussi au même magasin, coin Royale et Conti, un bel assortiment de parfumeries fines. Est-il besoin de répéter que les prix de MM. Lucas & Masson sont très modérés? Tout le monde le sait, et c'est là une des principales causes qui ont de tout temps assuré la vogue de la maison.

CHRONIQUE LOCALE.

SECOND CONCILE PROVINCIAL.—[illegible]

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.—[illegible]

BAL DES FILS DE LA LOUISIANE.—[illegible]

ARRESTATION.—Bernard McBride et Jas. Glynn [illegible]

VOLEURS.—[illegible]

INCENDIE.—[illegible]

EMPRISONNEMENT PROFITABLE.—[illegible]

M. BURNSIDE.—M. John Burnside, acquéreur de la plantation des frères Armant, appelée [illegible] consiste en huit ou neuf mille acres [illegible] propriétaires fonciers et le plus grand producteur sucrier du monde. [illegible]

On sait que les principaux fabricants de l'île de Cube ne vont pas au delà de 30,000 boites.— M. Burnside n'était pas attendu à l'achat du 12 janvier. [illegible] Burnside a acheté aussi, il n'y a pas longtemps, l'élégante maison de résidence, élevée par M. James Robb, dans le 4me District de la Nlle-Orléans; cette maison est le plus somptueux édifice privé de la grande cité.

NOUVELLES DIVERSES.

VENETIE.—On écrit de Venise:

Rien n'est changé dans la Vénétie depuis la paix de Zurich, l'Autriche reste toujours la même, notre misère, nos souffrances ne pourront cesser avant qu'elle ne s'en aille! Du reste, la grande majorité des Vénitiens est toujours persuadée que ce moment fortuné approche de jour en jour, et même qu'il est bien plus près que quelques-uns ne le supposent, ils disent: "Pourquoi, si l'Autriche ne sentait pas elle-même la nécessité d'abandonner bientôt ces provinces, [illegible] "Pourquoi ferait-elle tout son possible pour ruiner de plus en plus complètement ce pauvre pays?" [illegible]

Toutefois, les Vénitiens sont loin de se laisser endormir par cette lueur d'espoir, pleins de confiance dans le congrès, ils se préoccupent de plus en plus des moyens de faire parvenir jusqu'à lui leurs réclamations et leurs plaintes; on a tâché et on tâche encore de persuader aux membres de la congrégation centrale de se rendre individuellement à Paris comme représentants de la Vénétie; je ne me fais aucun scrupule de vous le dire, puisqu'ici on en parle publiquement, et que la police ne l'ignore pas. Certainement elle fera tout pour empêcher ce voyage, et elle y réussira facilement, car il s'en faut de beaucoup que les membres de la congrégation puissent compter parmi les citoyens les plus courageux et les plus dévoués au pays; néanmoins, et faute de mieux, on serait content que ces messieurs se décidassent à faire le voyage, puisque, malheureusement, nous ne possédons aucun autre moyen pour avoir, nous aussi, auprès du congrès quelqu'un à qui l'on ne puisse du moins dénier une sorte de mandat officiel pour représenter la Vénétie. Mais si, comme c'est probable, les membres de la congrégation centrale ne veulent pas ou ne peuvent pas se rendre à Paris, les Vénitiens mettent leur confiance dans leurs concitoyens émigrés, qui ont donné déjà tant de preuves de zèle et de dévouement. Même sans pouvoirs ostensibles et réguliers, la diplomatie consentira, il faut l'espérer, à les entendre; il serait par trop cruel d'empêcher ce pauvre peuple d'élire des représentants et de repousser ensuite ceux qui se présenteraient spontanément, sous prétexte que leur mandat n'est pas en règle!

ŒUFS DES OISEAUX.—La *Revue de Zoologie* publie des remarques intéressantes sur le nombre d'œufs que peuvent produire les divers oiseaux. M. Marcel de Serres, savant géologue de Montpellier, a publié dans les Mémoires de la *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, un travail sur ce sujet, travail qui résume des observations d'un ornithologiste distingué de Montpellier, M. Lebrun.

M. Marcelle de Serres donne, dans ce mémoire, le nombre d'œufs que pondent les diverses espèces d'oiseaux appartenant aux principaux genres ornithologiques. Le nombre moyen le plus ordinaire des œufs composant une ponte est de 4 ou 5. Le maximum atteint le chiffre de 24, mais il est très rare; le chiffre 12 paraît le terme moyen chez les espèces dont la fécondité est la plus grande.

La mémoire de M. Marcel de Serres contient plusieurs faits intéressants et peu connus quant à la production des œufs par les oiseaux des diverses familles. Voici les faits que l'auteur a consignés dans son travail:

Quand les oiseaux produisent un certain nombre d'œufs, ils ne les pondent pas tous à la fois. Les femelles des petites espèces donnent un œuf chaque jour; celles des grands oiseaux mettent entre la ponte de chaque œuf un intervalle d'un jour ou deux, quelquefois même de trois.

Chez les femelles jeunes, les œufs sont un peu moins nombreux que chez les adultes, il en est de même chez celles qui sont âgées, faibles, ou malades.

Quand on a détruit la couvée d'un oiseau, la femelle en fait ordinairement une seconde, et si l'on supprime celle-ci, elle pourra en organiser une troisième. Ces pontes accessoires sont toujours moins nombreuses que la première. Buffon fait remarquer, très justement, que cette seconde et cette troisième pontes dépendent, en quelque sorte, de la volonté de l'oiseau.

Si l'on enlève les œufs d'une femelle au fur et à mesure qu'elle les produit, en ayant soin, cependant, d'en laisser un ou deux dans le nid, l'oiseau pourra en pondre un certain nombre [illegible]

On a calculé qu'une poule ordinaire, qu'on ne laisse pas couver, peut fournir environ soixante œufs depuis le printemps jusqu'à l'automne. [illegible]

M. Guérin Méneville élève, depuis quatre ans, un nouveau faisan qui est devenu très familier. Cet oiseau a pondu, en 1856, une vingtaine d'œufs clairs, il en a donné 43 en 1857, 39 en 1858 et 35 en 1859, en tout, 145 œufs.

Il y a des oiseaux qui ne pondent qu'une seule fois par an, d'autres deux fois. [illegible]

[illegible]

La nourriture donnée aux oiseaux exerce une influence assez marquée sur le nombre des œufs qu'ils produisent. [illegible]

RESOLUTIONS de l'Assemblée générale de la Louisiane, relatives au Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

ATTENDU que la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, [illegible]

[illegible]

Qu'il soit de plus résolu—Qu'en accorder le temps nécessaire pour compléter et garnir ledit chemin de fer [illegible]

Résolu—Que le Gouverneur soit requis de transmettre immédiatement, par un messager spécial, une copie de ce préambule et des résolutions au gouverneur du Mississippi en le priant de vouloir bien les soumettre à la Législature.

RESOLUTIONS du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans sur le même sujet.

Attendu—Qu'un Acte intitulé "Un Acte pour prolonger le délai pour l'achèvement du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, et pour d'autres objets," a été présenté à la Législature du Mississippi; et attendu que ledit Acte, s'il devenait une loi, serait, dans l'opinion du Conseil, hautement préjudiciable aux intérêts et sérieusement nuisible au crédit et à l'Etat du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord [illegible]

Résolu—Que ce Conseil se joint, avec de vives instances, au Président et aux Directeurs de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, dans la pétition pendante devant l'honorable Législature du Mississippi, et la requiert respectueusement d'accorder la demande des pétitionnaires.

Résolu—Que le Maire soit requis de transmettre immédiatement au Gouverneur du Mississippi une copie de ce préambule et des résolutions, et qu'il le prie respectueusement de la soumettre à la Législature.

COMMENT ON APPREND L'ANGLAIS!—Pas besoin de livre, ni de grammaire; c'est par la pratique seule qu'on apprend à parler vite et naturellement cette langue, chez le PROF. BRETTE, 13, rue St-Charles.

Les personnes qui n'ont que peu d'argant à dépenser, doivent se présenter de suite, pour être introduites immédiatement à la conversation libre et familière avant le premier février.

UN teneur de livres, compétent, parlant anglais, désire se placer soit en ville soit à la campagne, pour remplir n'importe quelle situation dans une maison de gros ou de détail. Il pourrait, en ville, s'arranger d'un prix modeste pour tenir les écritures en règle, d'un commerce qui n'aurait besoin de commis que pour cet emploi. Adresser lettre box C. 51, Post office. 22jan—1

LE GRUAU DE SANTÉ DE P. MARMAY.—Le gruau proprement dit n'est pas une découverte nouvelle; depuis bien des années, l'on connaît le gruau, et il en fait de toutes sortes; mais nulle ne possède les propriétés merveilleuses du Gruau de Santé de M. P. Marmay. [illegible]

ON A SOUVENT OBSERVÉ qu'il y a plus de personnes faibles parmi les Américains que dans aucune autre nation civilisée. La raison en est simple. Nous prenons trop peu d'exercice, les affaires nous absorbent et nous font oublier le corps. [illegible] CELEBRE AMER du Dr J. Hostetter. [illegible]

A vendre par tous les droguistes et marchands.

Arrêtez cette affreuse toux.

NOUS L'AVONS VU!

Quand on avait abandonné tout espoir, quand des nuits d'insomnie causées par une terrible toux, avaient tellement abattu le malade qu'on doutait de pouvoir le sauver, nous avons vu le

Sirop de cerises sauvages et de goudron, de Davis

agir presque miraculeusement sur le malade et faire disparaître les affections pulmonaires. [illegible]

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LA MIGRAINE—Le rev W. G. Howard, pasteur du First Baptist Church de Chicago, Illinois [illegible] PILULES DE WILSON [illegible]

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Composé chimique de Stephens.

GALLATIN, Mo., 8 novembre 1859.

A M. Wilson & Bro.

[illegible]

A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co. Agence générale, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

COLUMBIA PHALON & SON.—Une préparation parfaite [illegible]

L'OUVRAGE QUI DOIVENT LIRE ceux dont la sante [illegible] "TRIESEMAR." A vendre par le Dr BARROW, 157 Prince street, New-York. Le prix est de 25 cents.

TÉMOIGNAGE VOLONTAIRE.

[illegible] DR VON MOSCHZISKER [illegible]

GEORGE W. PRINCE, Washington county, Miss.

Bitters des Arabes.

Trésor de l'estomac.

CETTE liqueur [illegible]

[illegible]

La meilleure manière

D'APPRENDRE L'ANGLAIS,

[illegible]

C'est par la pratique
La pratique solide,
La pratique éclairée,
La pratique véritable,
La pratique habile,
La pratique de tous les jours,
Qui seule fait parler,
Vite et naturellement,
Sans affectation,
Sans ridicule,
Sans sécheresse,
Sans grimace.

A parler convenablement

chez le Prof. BRETTE, 13, rue St Charles.

Gruau de santé.

Véritable Hygiène des familles, Substance alimentaire et remède par excellence.

DÉCOUVERT ET PRÉPARÉ
Par P. MARMAY.

[illegible]

Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Migraines, Crampes d'estomac, Constipation, Vomissements, Diarrhées chroniques, &c. &c.

[illegible] A RENAUD TRABER [illegible]

COGNAC—500 fûts [illegible] S. D. GRATIAA & Co.

PRUNES—[illegible] S. D. GRATIAA & Co.

SARDINES—[illegible] HENRY VALETON.

MUSCAT—[illegible] HENRY VALETON, 27, 29 et 31 rue Bienville.

VINS de Bordeaux—[illegible] HENRY VALETON.

CHAMPAGNE—100 paniers champagne marque Pefleau [illegible] X. LAMBERT, 62, Magasins.

HUILE DE LIN—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

BICARBONATE DE SOUDE—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

BRANDY—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

QUININE—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

THÉS—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

GENIEVRE—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

RHUM—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co. No 25, rue de la Vieille Levée.

VIN ROUGE—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille-Levée.

MARSEILLE—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille-Levée.

DIVERS—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44 Vieille-Levée.

BEURRE—Beurre jaune extra de Goshen, [illegible] JOS. H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, Mlle-Levée.

COUR SUPRÊME.

M. J. J. MICHEL sera soutenu comme candidat aux fonctions de juge-associé de la Cour Suprême, pour le terme non expiré du juge Cole, démissionnaire. PLUSIEURS VOTANS.

ATTENTION.

Belle résidence rue Royale, et terrains de valeur à l'encan par le Shérif.—[illegible]

Le Shérif procèdera aujourd'hui [illegible]

Vente à crédit—Bottes, Souliers et Brodequins, Habillements d'hiver, Chemises, etc. [illegible] No 77 rue de Chartres.—Conditions à la vente.

AVISO

A los amantes de la Danza.

HABIENDO acordado celebrar una reunion, hoy, 21 de enero de 1860, [illegible] FEDERICO GIMENEZ, Secretario interino.

AVIS.

AUX AMATEURS DE LA DANSE.

Il y aura réunion, CE SOIR, 23 janvier 1860, à 8 heures. Tous les amateurs de la danse sont priés d'être ponctuels. L'assemblée aura lieu dans la salle de Don José Barba, rue de la Vieille Levée, No 265. Par ordre du Président, J. L. De M. FEDERICO GIMENEZ, Secrétaire pro tem.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

Déballage de belles nouveautés.

LUCAS & MASSON,

Encoignure Royale et Conti,

Annoncent respectueusement aux Dames qu'ils viennent de recevoir les plus récentes nouveautés qu'il soit possible de trouver, telles que

300 Châles algériens, haute nouveauté pour printemps, à $3 50.

[illegible]

AUTRE EPREUVE.

L'incendie de nouveau étouffé.

[illegible] ISAAC BRIDGE [illegible]

LES MACHINES A COUDRE GEORGE WASHINGTON.

[illegible]

MACHINE SUPERIEURE

ET BEAUCOUP PLUS PERFECTIONNÉE que celles de Ladd & Webster et de Singer [illegible]

$30.

[illegible]

Dépôt, No 11, rue du Camp.

Une nouvelle Machine à Coudre

Expressément pour les TAILLEURS, CORDONNIERS ET CORSETIERES.

LA MEILLEURE MACHINE

CINQUANTE PIASTRES SEULEMENT.

[illegible]

Machine à Coudre George Washington

[illegible] No 11, RUE DU CAMP.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 23 janvier 1860.

ÉLECTION de Directeurs de cette Banque [illegible] C. A. F. RONDEAU, Caissier.

Demande de domestiques.

ON demande [illegible]

Avis au public.

JE donne avis au public [illegible] FRANCOIS COUSIN, junior.

Le Revolver patenté d'Adams

500 DE CES PISTOLETS perfectionnés viennent d'être reçus et sont à vendre [illegible] GUYON, No 20, rue St-Charles.

Le Pistolet Deringer perfectionné de Wiffin.

[illegible] GUYON, No 20, rue St-Charles.

FRANCIS FABRE

Coin des rues St-Charles et Commune

Annonce à ses amis et au public qu'il a son stock de

Vêtements fashionables

[illegible]

DE GRANDS AVANTAGES

[illegible]

VIN ROUGE—[illegible] X. LAMBERT, 62, rue des Magasins.

Perdu,

A partir de la rue St-Charles à la rue St-Louis, une paire de lunettes en or, [illegible]

VIN blanc—[illegible] X. LAMBERT, 62, rue des Magasins.

SOUFRE [illegible] X. LAMBERT, No 62, rue des Magasins.

GRAINES D'AVOINE de l'île du prince Edward [illegible] F. A. GONZALES, No 11, Front Levee, près Bienville.

POIS DE VACHE [illegible] F. A. GONZALES, No 11, Front Levee, près Bienville.

ORGE, seigle [illegible] F. A. GONZALES, No 11 Front Levée.

Grand Bal Paré,

Donné par la Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance,

pour ajouter à la somme destinée à achever la tombe, LUNDI SOIR, 13 FÉVRIER 1860, *Dans la Salle des Odd-Fellows.*

DIRECTEURS:

A. Vieira,	A. P. Valencia,	V. Camugli,
F. Sambola jr	J. J. Castellanos,	B. Boehm,
A. Luiz,	J. Ortiz,	F. Ripoll,
J. Ribas,	J. Chew,	T. Cailpas,
H. Sarcia,	J. Leon,	P. Sutter,
T. C. Hogarth,	A. de Freitas,	L. Baker,
A. Aballe,	J. Seiller,	F. Morant,
J. Canali,	G. Duplantier,	G. Calongne,
J. Sever,	V. Prouteau,	T. E. Canna,
O. Collins,	M. Maestro,	J. Llado,
H. Goldmen,	G. Mayo,	B. Laplace,
J. J. Wagner,	Joseph Hug,	J. N. Blache,
F. J. da Costa,	M. de Barros,	J. T. M. da Costa,
A. A. Guimaraes,	J. M. Caetano,	B. Marques,
L. Dunas,	D. Mailhes,	Claude Bontte,
Wm Miller,	J. H. Cohen,	J. Hebel,
J. A. Tewilliger,	C. Nelson,	A. Fasek,
J. Powers,	A. Rinaugoli,	J. P. Newman,
J. Wm Cabaya,	B. Sizer,	Wm McLaughlin
J. Viperter,	J. Delmedo,	F. Ribeiro,
L. Bellow,	C. Young,	T. Condon,
L. Leda,	H. Glander,	Wm Dorr,
J. Carpenter,	L. Ross,	M. Diaz de Costa,
H. Beaudet,	F. Wagner,	G. Gassmeister,
L. Doren,	L. Danner,	H. Sidon,
J. Ribeiro,	E. Sabrol,	H. Alt,
M. Berger,	A. Schroeder,	P. Peterson,
O. Birrish,	Chs Seeber,	C. Godin jr,
L. Gruber,	J. H. Crassus,	F. Raudaux,
F. Manno,	R. Dietz,	Chs Weiss,
J. M. Lanque,	J. F. Walden,	J. Marshall,
J. Lelas,	J. Laux,	F. Olbst,
	A. Burgamini	

Comité d'invitation pour les Dames:

J. B. Gonot,	A. Sambola,	J. Galpi,
M. Coulon,	A. Morendal,	L. Ulm,
	A. Dagorge.	

Le comité d'invitation se réunira régulièrement tous les lundis, mercredis et vendredis, à 8 heures, chez le Président à l'encoignure des rues St-Anne et Bourbon. Aucune dame ne sera admise sans un billet approuvé par le dit comité.

Les messieurs qui désireront avoir des invitations pour dames sont priés de donner les noms et les résidences à l'un des directeurs, ou à la réunion du comité.

Billets de messieurs, $2 50. On peut en avoir en s'adressant à l'un des directeurs.

Grande vente annuelle DE JOHN TODD.

IMMENSE REDUCTION!

Le stock entier de *Soieries riches pour robes,* ROBES DE PARIS, *MOIRE ANTIQUE ELEGANT,* ETOFFES FINES POUR ROBES, **Manteaux de velours et de drap,** ET **ARTICLES DE MODES,**

Sera vendu à partir de LUNDI, 16 du courant, *A très bas prix.*

Car il faut que tout le **Stock soit vendu.**

Pour faire place aux importations de printemps.

Une attention particulière est appelée sur les marchandises suivantes:

ROBES DE SOIE de Paris, à $30, autrefois $40.
[illegible]
SOIERIES NOIRES de choix, $1 à $1 50.
SOIERIES NOIRES [illegible]
MANTELETS de velours riche brodé, à [illegible]
BURNOUS velours de Paris, [illegible]
PELISSES de véritable velours de Lyon, [illegible]
MANTEAUX de drap noir et en couleur, à moitié prix.
CHAPEAUX d'automne et d'hiver, et autres articles de mode.

N. B.—Les dames peuvent être sûres que tout ce qui est ci-dessus est annoncé, et [illegible] JOHN TODD, Nos 12 et 14 rue de Chartres.

AVIS PARTICULIER.

[illegible] L'IMMENSE REDUCTION [illegible]

ELEGANTES PELISSES DE VELOURS DE LYON,

[illegible] BURNOUS DE DRAP EN COULEUR, [illegible] ARTICLES DE MODE [illegible]

A moitié prix. JOHN TODD

GRANDE VENTE DE BELLES SOIERIES D'AUTOMNE et D'HIVER

A partir de LUNDI 16 janvier, et pendant le mois, LE STOCK ENTIER. [illegible]

VENTE A TRES BAS PRIX, DE *Soieries nouvelles et de choix.*

[illegible] JOHN TODD, Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Amer Stomachique de Hostetter.

Que les malades parlent eux-mêmes

[illegible]

L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER est à vendre par tous les droguistes et tous les marchands.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par E. J. HART & Co, 71 et 73 rue Tchoupitoulas.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par G. O. WOODMAN, Encoignure Nouvelle Levee, Commune et Fulton.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par EATON & HENDERSON, Encoignure Nouvelle Levee, Commune et Fulton.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par X. LAMBERT, 62 rue des Magasins.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par ALEX NORTON & Co, 2 et 4 rue Poydras.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par J. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47 rue Nouvelle Levée.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par ARTHUR & Co, encoignure Canal et Nlle Levée.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par G. N. MORRISON & Co, 12 rue des Magasins.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par BISCOE & SIMMS, 15, 17 et 19 Nouvelle Levée.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1860.

AVIS est donné aux actionnaires d'assister à une assemblée générale de la compagnie, qui aura lieu au bureau No 15, rue Baronne, jeudi 2 février prochain, 1860, à midi, [illegible] G. CURRIE DUNCAN, Président.

Théâtre de l'Opéra.

Bals Masqués de Société.

MESSIEURS les souscripteurs aux BALS MASQUÉS de Société du Théâtre de l'Opéra sont invités à s'assembler dimanche prochain, 22 courant, à midi, au bureau du Théâtre, afin de nommer des commissaires et adopter les règlements des bals. H. RUFFIER, Secrétaire pro tem.

Barège anglais! BAREGE ANGLAIS!

NOUS mettrons en vente, LUNDI prochain, 23 janvier 1860, un lot de Barège anglais de 3500 yardes [illegible] BON MARCHE. [illegible] T. ISRAEL, 139 et 141 Remparts.

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession de François Oras, [illegible] B. LAFLACE, exécuteur testamentaire.

Epingle perdue.

PERDUE, au Théâtre de l'Opéra, le soir du bal, une EPINGLE de dame, en diamant. [illegible]

Grocerie à vendre.

[illegible]

Billet perdu.

UN billet de sept cents piastres souscrit par Séraphin Dronet [illegible] Nlle-Orléans, le 21 janvier 1860.

Parfumeries.

LES soussignés tiennent désormais un assortiment de PARFUMERIES FINES [illegible] JUSTIN CASBERGUE & Co, Successeurs de H. Nouton & Co.

CIGARES—[illegible] HORNISO & BROTHER.

CIGARES—[illegible] HORNISO & BROTHER.

A VENDRE.

UN VASTE MORCEAU DE TERRE [illegible]

[illegible]

ŒIL ET OREILLE.

LE Dr. VON MOSCHZISKER,

Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille.

LE DR VON MOSCHZISKER [illegible]

124, rue du Canal, au-dessus de la Banque de l'Union.

[illegible]

[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée.

GANTS JOUVIN & Cie.

MEDAILLE D'OR.

Gants Jouvin & Cie. à 75 cts la paire

[illegible] LION & PINSARD, 34 et 36, rue Royale.

Merceries! Merceries!

GARNITURES, passementerie [illegible] LION & PINSARD.

Au grand dépot du Sud.

MAISON CENTRALE DE COMMISSION, *Encoignure des rues Royale et Ste Anne,* IMPORTATION DIRECTE DE PARIS

[illegible] LOUIS CASTEL, agent.

VINS Rouges, Prunes, Champagnes et Cognac [illegible] G. D. GRATIAA & Co.

C. DUHAMEL, Rue de Chartres, No 46,

RAPPELLE aux personnes qui tiennent à conserver leurs vues qu'il a en magasin le plus bel assortiment d'instruments d'optique que l'on puisse désirer.

LUNETTES, montures en argent et acier.
PINCE-NEZ, montures en or, acier et écaille.
[illegible]

LORGNETTES DE THEATRE.

[illegible] STEREOSCOPES—Vues stéréoscopiques. THERMOMETRES, Baromètres, Instruments de physique, d'arpentage, d'architecture, etc., etc. LANTERNES MAGIQUES.

Avis au public.

J. BONTEMPS a l'honneur de prévenir ses clients et le public en général, qu'ayant vendu l'établissement de teinture qu'il possédait rue Royale No. 73, [illegible] PRINCIPAL, RUE BOURBON, No. 68, [illegible]

Fleurs artificielles! Fleurs artificielles!

ENCORE UN NOUVEAU DEBALLAGE CHEZ Mme O. LELIEVRE & Co, 174, rue Royale.

RECU par le Fanny Tees et le Lemuel Dyer, du Havre—Un magnifique assortiment de Coiffures pour bals et soirées; [illegible]

Couturières en robes demandées.

DE bonnes couturières en robes trouveront immédiatement de l'emploi [illegible] CHTE. LEVY, [illegible]

MACHINE A VAPEUR.

ON demande une Machine à Vapeur de la force de 8 à 10 chevaux. S'adresser à TOURNÉ & THOMAS, 119, rue Commune.

AVIS.

PERDUES ou volées, depuis hier soir, deux chiennes d'arrêt (pointer). [illegible] F. J. ARNOULT.

A VENDRE PAR LAFFITTE & DEFFARGE, rue Royale, 133, entre St Pierre et Toulouse:

40 barriques vin d'ordinaire en débarquement du navire Athens, venant de Bordeaux.

En magasin—40 barriques vin vieux de divers crus, en rouges et blancs.

Vins de Porto Santo;
Vins de Grenache;
Vins de Xérès, de la frontera;
Eaux-de-vie de Cognac et autres;
Rhum de la Jamaïque et autres;
Absinthe suisse, liqueurs, etc., etc.

200 caisses de vins fins de divers crus, ainsi que des vins de Champagne expédiés par le Duc de Montebello, et autres.

Chapellerie!

UNE bonne paroissienne en chapeaux trouvera de l'emploi en s'adressant à J. J. ALBERT, 33, rue de Chartres.

CHAMPAGNE EUG. CLICQUOT—100 paniers [illegible] C. CAVAROC & Co, 144 Royale.

VIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE pour $ 35

Tous les perfectionnements! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE *LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!*

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle ourle parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de tout le monde.

On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. [illegible]

DAVIS BROTHERS, Agents, No 90, rue du Camp.

ALFRED MUNROE & CO.

BATISSE STORY,

Encoignure Camp et Commune,

Depuis l'ouverture de notre vaste et magnifique établissement [illegible]

VETEMENTS

ET

Articles de Toilettes de tous les genres POUR *HOMMES, JEUNES GENS, &c.*

L'assortiment comprend:

PARDESSUS, divers genres, $ 7 50 à $ 35
HABITS DE TOUS LES JOURS, 7 50 à [illegible]
REDINGOTES de drap noir et en couleur, 12 00 à [illegible]
PANTALONS de cassimère noir et couleur, 3 50 à [illegible]
GILETS DE DESSOUS, [illegible]
CHEMISES PATENT YOKE, de 4 différentes grandeurs.
CHEMISES DE PEAU ET CALEÇONS—[illegible]
ROBES DE CHAMBRES, GILETS DE FUMEURS, GANTS, CHAUSSONS, BRETELLES,
CHALES ET COUVERTURES DE VOYAGE, MALLES, VALISES, SACS DE VOYAGE, &c.

ALFRED MUNROE & Co, Story Building, Encoignure Camp et Commune.

MACHINES A COUDRE DE FINKLE & LYON,

Garanties supérieures, par nous, et devant donner des résultats plus avantageux pour tous les genres d'ouvrages.

[illegible]

PRIX:

[illegible] ALFRED MUNROE & Co.

PAR jugement [illegible]

Demande d'un commis pharmacien.

[illegible]

SABOTS-SOULIERS.

[illegible]

CHAMPAGNE. LA PERLE.

CE CÉLÈBRE VIN EST TRÈS MOUSSEUX, PARFAITEMENT PUR, IL A UN GOÛT EXQUIS DE FRUIT ET N'EST SURPASSÉ SOUS LE RAPPORT DE LA QUALITÉ PAR AUCUN DES VINS QUI SE TROUVENT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Champagne Rubis Cabinet.

[illegible] SA BELLE COULEUR DE RUBIS EST LE PRODUIT NATUREL DU RAISIN. CRAMER, ABEGG & McCLOSKEY, Seuls agents aux Etats-Unis, No 25 BROAD STREET, NEW YORK. A VENDRE PAR TOUS LES MARCHANDS.

AVIS PARTICULIER.

[illegible] DE RUBIS [illegible] DIX MILLE PIASTRES [illegible] J. GOERG & Co, A CHALONS SUR MARNE, FRANCE. [illegible] DIX MILLE PIASTRES [illegible] CRAMER, ABEGG & McCLOSKEY, No 25 Broad Street, New-York.

BALANCES A PLATE-FORMES BREVETEES, DE FAIRBANKS.

Fabriquées seulement par les INVENTEURS PRIMITIFS et adaptées à toutes les opérations du pesage.

ENTRE AUTRES:

BALANCES POUR ENTREPOTS,
BALANCES POUR MAGASINS, de tous genres
BALANCES POUR FONDERIES;
BALANCES POUR FOIN ET CHARBON;
BALANCES POUR CHEMINS DE FER,
BALANCES POUR PHARMACIENS

Nous fabriquons aussi et nous vendrons à PRIX REDUITS

Des Leviers, Cadres et Crochets

De qualité supérieure et destinés au pesage du sucre, du coton, du tabac, etc., etc.

[illegible]

FAIRBANKS & Co, Principal entrepôt de balances du Sud, 56 rue du Camp.

CHARBON CANNEL ANGLAIS.

200 tonneaux [illegible] WILLARD, PETERSON & Co.

FUSILS DE LONDRES.

LES SOUSSIGNÉS, AGENTS DE C. P. MANTON, C. V. BURKE, W. CHANCE, et autres fabricants de

Fusils aux doubles et simples,

Annoncent au public qu'ils ont reçu un nouvel assortiment complet de fusils à canons LAMINÉS, ACIER D'ARGENT, RUBAN D'ACIER, DAMAS, ETC.,

[illegible] McLEAN & OLIVIER, marchands commissionnaires, 49, rue de la Commune, Nlle-Orléans.

Dr. CHARLES LEVY, Pédicure

124, *Rue Royale, (ancien 132,) entre St-Louis et Toulouse,*

Guérit les cors, oignons, ongles entrant dans la chair, callosités, etc.

L'OPÉRATION ne dure pas plus de dix minutes, après quoi le patient peut immédiatement remettre sa chaussure sans éprouver la moindre souffrance.

M. Levy se met à la disposition des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

M. LEVY est à son office tous les jours, de midi à 3 heures. Il prend des abonnements à raison de $10 par an ou $1 par cor, et est à la disposition de ses abonnés quand ils le désirent.

Quelques personnes prétendent quelquefois guérir les cors. M. Levy ayant pratiqué en ce pays depuis plus de douze ans, déclare que cela est tout-à-fait impossible, et qu'on ne peut le faire qu'à la condition que les personnes, après l'opération ne portent jamais de chaussures [illegible]

L'Empereur Napoléon III ET L'EUROPE,

PAR EMILE DE GIRARDIN. Reçu par la poste et en vente chez VON REBERT & Co, 149, rue de Chartres.

Barèges! Barèges!!

2500 robes barège anglais grisaille double largeur à 25 cts; ainsi qu'un assortiment magnifique de robes doubles jupes de $4 à $10. A vendre par BODET & GUEYDAN, Maison Rouge No 1, et encoignure Hôpital et Condé.

VINS—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

LES actionnaires de cette compagnie sont informés que l'élection annuelle des directeurs aura lieu au bureau de la compagnie, coin St-Pierre et Levee, MERCREDI PROCHAIN, 25 du courant, [illegible] BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest.

AVIS

L'A réunion des actionnaires [illegible] BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

COMPAGNIE DU GRAND CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu [illegible] BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

LES directeurs ont déclaré aujourd'hui un dividende semi-annuel de 6 pour cent [illegible] N. O. J. TISDALE, Trésorier.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1860.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Banque que l'élection annuelle des Directeurs [illegible] R. M. DAVIS, Caissier.

Collége Commercial de Dolbear

A LA NLLE-ORLEANS

[illegible] RUFUS DOLBEAR, président.

Dissolution de Société.

LA société existant [illegible] JOHN M. STELLA [illegible] CHARLES FAPINI.

Café de l'Union.

92, rue Commune, entre St-Charles et Camp.

M. JOHN M. STELLA [illegible]

ETRENNES . . . ETRENNES;

A LA CROIX D'OR.

Nouveau magasin de Confiseries,

[illegible]

F. GRAS [illegible] F. GRAS

HYDE & GOODRICH.

Informent leurs amis qu'ils ont transféré leur riche magasin de BIJOUTERIE, ORFEVRERIE, DIAMANTS au local provisoire

173, RUE CANAL,

Presque vis-à-vis l'Eglise du Christ.

[illegible]

S. FOURNIER.

[illegible]

A vendre pour cause de départ.

[illegible]

Domestique de maison.

[illegible]

CHAMPAGNE. CHARLES FARRE,

[illegible]

BICARBONATE DE SOUDE [illegible]

Ligne d'omnibus de Wilbur.

[illegible]

A VENDRE [illegible] PREAUX & COURTEL.

VIN BLANC [illegible] PREAUX & COURTEL.

EN débarquement [illegible] C. CAVAROC & C.

LES soussignés [illegible] A. P. HICKMAN, IGNACE DUGAS, JULES MAIGNAN.

POELES EN FAIENCE.—[illegible] JUSTIN CASBERGUE & Co.

Avis de Société.

LES soussignés [illegible] JOHN H. PETERSON, JAMES M. PETERSON.

TEINTURERIE PARISIENNE.

Maison spéciale de dégraissage et de nettoyage.

Dirigée par A. BOISSEL,

Rue Royale [illegible]

LES personnes qui voudront bien honorer la Teinturerie Parisienne [illegible]

[illegible] A. LEBLANC, 17 et 19, rue Toulouse.

QUINCAILLERIE

AU PRIX COUTANT

LE soussigné, partant pour l'Europe [illegible] L. BUJAC.

Bals et Théâtres.

LE soussigné a reçu [illegible] PARURES ET COIFFURES EN FLEURS et en CHENILLE, PARURES pour MARIÉES, PLUMES, FLEURS et ORNEMENTS en or et argent, GANTS DE PEAU, [illegible] GALONS FRANGES, RUBANS, VELOURS [illegible]

Installations de Gaz, &c.

LE soussigné [illegible] CHARLES LOEFFLER.

SARDINES à l'huile [illegible] C. CAVAROC & Co.

MAIS JAUNE—[illegible] F. A. GONZALES, No 11, Front Levee, près Bienville.